



Paris Île-de-France

S.O.S Amitié France est reconnue d'Utilité
Publique par décret du 15 février 1967

N°14

**Jean-Jacques PIREZ**Président de S.O.S Amitié
Paris Île-de-France

66 Un moment grave...

Chers amis de l'association,

J'ai eu l'honneur de succéder avant l'été à Maxime Bonin, qui a œuvré pendant 4 ans pour donner une nouvelle impulsion à notre association face aux immenses défis qu'il nous faut relever sans relâche et je continuerai son action pour consolider les acquis et développer ce qui doit l'être.

Il le faut, car notre mission auprès des personnes que la vie n'épargne pas est en effet menacée par la baisse continue et accentuée des soutiens publics et privés. Sur l'ensemble de l'année 2018, les dons privés ont fléchi de 17 % et les subventions de 36 % !

Il ne s'agit pas là d'un accident. La tendance à la baisse des subventions est continue depuis plusieurs années, et les dons privés, essentiels pour nous, souffrent de la difficulté des donateurs à répondre à la multiplication des sollicitations en provenance du monde associatif, globalement touché par ce phénomène.

Nous n'avons pas les moyens, dans cette situation de diminuer nos dépenses, sauf à diminuer le temps et la qualité de notre écoute, au téléphone comme sur internet. L'association n'a qu'un seul poste salarié pour presque 300 bénévoles qui, en dehors de l'écoute, se répartissent sans aucune contrepartie financière les nombreuses tâches nécessaires à notre fonctionnement. Il n'est pas non plus question pour nous de renoncer, même partiellement, à ce qui fait notre raison d'être :

soulager les souffrances, aider à passer un moment difficile, accueillir la parole de celles et ceux qui, dans leur solitude, sont condamnés au silence, redonner l'envie de vivre quand elle faiblit...

Ne l'oublions pas : 200.000 personnes font une tentative de suicide chaque année et 10.000 en meurent. Qui dira le prix, pour nous tous, d'une vie qui n'est pas sauvée, ou d'une souffrance non soulagée ?

Nous sommes mobilisés pour assurer 24heures/24, 7jours/7, et 365 jours/an cette écoute d'utilité publique sans laquelle des milliers de personnes seraient laissées pour compte, au bord du chemin. Nous entendons, par un nouvel effort de recrutement, par notre politique de formation, par une meilleure communication, faire toujours plus et mieux.

Mais rien ne serait possible sans vous, qui êtes nos plus importants financeurs. Votre fidélité, en tant que donateur, est aussi la preuve d'un lien, d'un attachement à S.O.S Amitié. L'appel que je vous adresse, en cette période critique, est de continuer à nous aider, à faire savoir autour de vous l'importance de notre rôle, à devenir nos meilleurs ambassadeurs. Vous aurez ainsi apporté beaucoup, dans un monde bien malade.

Merci, du fond du cœur, pour votre soutien.



Bilan 2018 : Rapport annuel des comptes

Des résultats en trompe l'œil

Concernant les charges :

Nous poursuivons nos efforts pour maîtriser nos charges, mais celles-ci restent difficilement compressibles. Il faut en effet entretenir nos 9 lieux d'écoute avec toutes les charges afférentes (loyers, électricité, taxes, petites réparations, etc.), communiquer sur notre recherche constante de nouveaux écoutants et bien sûr les former, investissements essentiels pour leur qualité de l'écoute (39 381€ de formation continue et 8 160€ de formation initiale, soit 47 541€ en 2018).

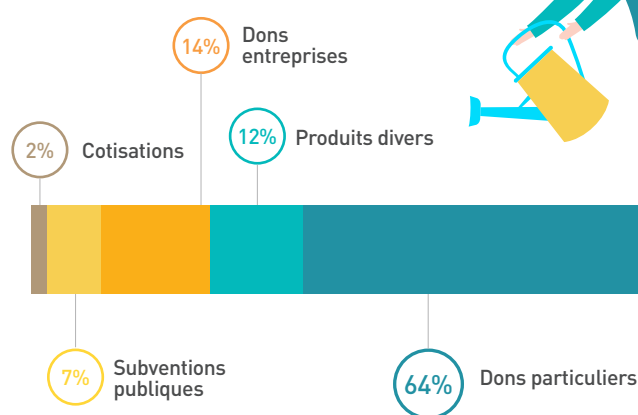
Nous avons pourtant réussi à diminuer le montant de ces charges de 4.9% (354 585€ en 2018 versus 372 928€ en 2017), en renonçant notamment en cours d'année à un emploi administratif à mi-temps.

Concernant les recettes,

Malgré l'engagement à nos côtés du Fonds pour le Développement de la Vie Associative en Île-de-France (FDVA IDF) ainsi que celui de la Direction Départementale de Paris pour la Cohésion Sociale (DDCS de Paris), la part des collectivités publiques continue de baisser. Nous avons subi cette année la défection du Conseil départemental de l'Essonne qui nous soutenait pourtant depuis de très nombreuses années.

Quelques institutions sont restées fidèles en 2018, (Mairie de Paris, Conseil départemental du Val-de-Marne et quelques communes courageuses). Cela n'a pas empêché la part des collectivités publiques dans nos recettes de tomber à 7% seulement de l'ensemble de nos ressources.

Les fondations d'entreprises et les entreprises restent difficiles à atteindre et lorsqu'elles nous soutiennent, ce n'est souvent que sur un projet ponctuel plutôt que sur un engagement durable. 2018 marque une nette baisse de leur part (-42%) et l'année 2019 s'annonce très préoccupante.



Quant à nos donateurs particuliers, nous les remercions de leur fidélité sans faille.

Ils maintiennent en effet un niveau de soutien très significatif (187 919€), avec des montants de dons individuels toujours en hausse malgré la conjoncture. Néanmoins le montant global est cette année en baisse de 17 %, résultante de la diminution continue du nombre de nos donateurs. En effet, nous n'arrivons pas à renouveler ces derniers malgré tous nos efforts.

L'un d'eux a cependant fait bénéficier l'association d'un important legs qui nous permettra de supporter le déficit courant de notre activité et de mener à bien des projets d'amélioration de notre service. Un immense merci à lui !

Ce sont aujourd'hui les legs qui, en complément des dons, peuvent permettre la poursuite de notre activité, malgré nos déficits courants qui continuent de s'accroître (moins -58 406€ en 2018 et -77 105€ budgétés pour 2019).

Enfin rappelons que nos 261 écoutants bénévoles ont assuré 28 000 heures d'écoute qui, si elles avaient été effectuées par des salariés, équivaldraient à plus de 777 000€ et plus de 20 emplois à temps plein.

Nous remercions une fois de plus tous ceux qui ont contribué par leur générosité à maintenir et développer notre activité d'écoute 24 h sur 24 et 7 jours sur 7, si importante pour sauver des vies et soulager la souffrance.

Avec le soutien de :

